

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3328 - Mercredi 30 Janvier 2019 - Prix : 200 Fc

DÉLIBÉRATION PROVISOIRE DES CANDIDATS RETENUS À LA PRÉSIDENTIELLE

4 candidats provisoirement rejetés



1 Les juges de la cour supreme prononcent l'arret sur les candidats à la présidentielle

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Janvier 2019**

Lever du soleil:
05h 54mn

Coucher du soleil:
18h 40mn

Fadjr : 04h 44mn
Dhouhr : 12h 22mn
Ansr : 15h 55mn
Maghrib: 18h 43mn
Incha: 19h 57mn



SANTÉ PUBLIQUE

**CCM Comores obtient 6 millions
d'euros pour la lutte contre
le paludisme, la tuberculose
et le VIH Sida**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

LANCEMENT DES NOUVELLES OFFRES TELMA

Des nouveaux forfaits pour plus de connexion

La société Telma a lancé ce mardi des nouvelles offres pour sa clientèle. Et cette fois, le deuxième opérateur de la téléphonie mobile a enrichi les forfaits Telma Net pour plus de Go.

C'est dans les locaux de Komo Cash que la société Telma a lancé ses nouveaux forfaits. A partir de ce 29 Janvier, des nouvelles offres pour permettre à ses abonnés de profiter et de bénéficier du meilleur de la téléphonie. Selon Stéphane Abtoihi, directeur commercial, communication et marketing, « ces nouvelles offres font partie de la stratégie de Telma Comores pour satisfaire sa clientèle à des coûts réduits ». Pour la société, ces nouveaux forfaits confirment son engagement dans la politique de lutte contre la vie chère. Il est aussi question d'innover pour permettre à toute la population de profiter de la téléphonie mobile.

« Avec le seul réseau 100% 4G déployé sur les trois îles, Telma Comores couvre déjà plus de 98% de la population comorienne en seulement deux ans », lit-on dans un communiqué de la société. Une couverture qui a permis la densification du réseau, même dans les zones les plus reculées. « Parce que nous voulons permettre à nos clients de profiter toujours plus de la qualité de la 4G by Telma, nous avons enrichi les



Telma lance ses nouvelles offres

forfaits Telma Net avec plus de Go », explique les administrateurs de la société.

Premier partenaire de la société comorienne, Telma ne manque pas d'imagination pour satisfaire ses clients. Stéphane Abtoihi se dit satisfait que le nouveau contrat signé lors de la

célébration des deux ans de la société ait permis l'exonération de certains produits. « Celle-ci permettra aux comoriens de trouver chez Telma des téléphones moins cher », explique-t-il. Pour 500 FC, le client va bénéficier de 200 Mo, 500 Mo pour 1000 FC, 2 Go pour 2000 FC, 7 Go pour 5000 FC et

20 Go pour 10 000 FC. Cette nouvelle politique de Telma est une autre façon de se rapprocher encore plus de la population selon son staff mobilisé pour l'évènement.

A.O Yazid

POLITIQUE

Campagnard et Karihila à Anjouan, Ibrahim M. Soulé en France

En entendant la proclamation définitive de la liste des candidats à la présidentielle de mars et avril prochain, trois d'entre eux se sont déjà lancés dans la précampagne. Karihila et Soilih Mohamed (Campagnard), deux candidats indépendants sont à la conquête des électeurs à Anjouan pendant que celui de Juwa, Ibrahim Mohamed Soulé se trouve en France.

Ils n'ont pas attendu la proclamation provisoire de la liste pour se lancer en pré-campagne. Ibrahim Mohamed Soulé se trouve depuis la fin de la semaine dernière en France, tandis que Dr Hamidou Karihila et Soilih Mohamed se trouvent actuellement à Anjouan. Le premier reconnaît que la

diaspora ne vote pas mais qu'elle donne des consignes de vote à leurs familles. Dans les médias, le candidat du parti Juwa affirme qu'il s'agit d'une tradition de son parti. « C'est de coutume pour notre parti de se rendre en France et rencontrer la diaspora, lorsqu'il y a des élections », le candidat du vient voir en premier la diaspora », déclare Ibrahim Mohamed Soulé sur les ondes Rcm13.

Quant au colonel Soilih Mohamed alias Campagnard et Dr Hamidou Karihila, ils se trouvent à Anjouan depuis la fin de la semaine dernière pour échanger avec leurs comités de soutien mais aussi sillonner les régions de l'île pour aller au contact de la population. L'ancien secrétaire d'Etat en charge du monde Arabe a rencontré dimanche

dernier des grandes personnalités de Mutsamudu, et ses environs avant de se rendre hier mardi au mausolée de l'ancien président Ahmed Abdallah Abderemane et continuer sa tournée dans le Nyumakélé.

De son côté, le colonel Soilihi Mohamed Campagnard a effectué samedi dernier une tournée sur l'île notamment à Domoni. Selon un communiqué de sa direction de campagne, Campagnard a pris part au nettoyage du marché de la ville inondé suite aux

pluies de ces derniers jours avant d'effectuer une visite le lendemain, à l'hôpital de Bambao Mtsanga. Le Colonel, rappelons-le, a promis, comme les candidats issus de l'opposition, de rétablir l'ordre constitutionnel et s'appuyer sur les accords de Fomboni. Tous, affichent leur détermination de tenir les élections en 2021 en permettant à un natif d'Anjouan de briguer la magistrature du pays.

Ibnou M. Abdou

Rectificatif

Dans le titre de l'article publié en page UNE de La Gazette des Comores d'hier mardi (n°3327 du mardi 29 janvier 2019), il fallait lire « La licence du riz de luxe fixée à 500.000 fc » au lieu de « la taxe du riz de luxe... ». La Rédaction s'excuse auprès des lecteurs pour cette inadvertance.

DÉLIBÉRATION PROVISOIRE DES CANDIDATS RETENUS À LA PRÉSIDENTIELLE

4 candidats provisoirement rejetés

La section administrative a délibéré hier concernant les 20 candidatures déposées dans le cadre de la prochaine élection présidentielle. Celle-ci a rejeté 4 candidatures. Les concernés peuvent introduire un recours pour contester la décision. Ils ont jusqu'à aujourd'hui pour le faire.

Mardi 29 janvier, la section administrative de la Cour suprême statuant en matière électorale a rendu publique, la liste provisoire des candidats retenus pour la prochaine présidentielle. Sur les 20 personnes qui avaient fait acte de candidature, 16 ont été retenues.

4 postulants ont été recalés pour différents motifs. Le premier qui a été cité par la Cour est Soilihi Zile, elle lui reproche sa qualité d'électeur. « Considérant que pour être éligible, il faut

être électeur, qu'il résulte des pièces produites par le candidat, qu'il n'apporte pas la preuve de son inscription sur la liste électorale », pouvait-on lire sur l'arrêt de la Cour. Celle-ci a par ailleurs précisé que « la production d'un accusé de réception d'une prétendue requête adressée à la Commission Electorale Nationale Indépendante en date du 23 janvier 2019 n'est pas un élément de preuve pouvant lui conférer la qualité d'électeur ».

Autre rejet, c'est celui de Soilihi Mohamed Soilihi. Selon le verdict rendu par la haute juridiction, celui-ci a produit, « deux certificats de résidence, le premier délivré le 15 janvier 2019 par le maire de Moroni, indiquant que l'intéressé réside à Moroni Oasis, le second est établi à New-York le 22 janvier 2019 par le Chancelier de l'Ambassade, indique que Soilihi Mohamed Soilihi (...) réside aux Etats

Unis depuis 2014. La section administrative estime donc « que ces documents sont en contradiction manifeste avec les conditions prévues par l'article 53 de la constitution, lesquelles obligent le candidat à la présidence de l'Union à résider d'une manière effective et permanente sur le territoire national, au cours des douze mois précédant l'élection.

L'autre candidat épinglé par la Cour suprême est Bourhane Abdallah. Ce dernier a produit un certificat de résidence délivré le 05 de ce mois par le préfet de Mbadjini Sud-Ouest ». Seulement, « l'examen de ce document ne permet pas de déterminer que le candidat a résidé de manière effective et permanente sur le territoire national ». Le rejet de cette candidature a valu une énorme polémique sur les réseaux à la Cour suprême, du fait qu'il habite à Mayotte.

Enfin, il y a l'emblématique leader du Front Démocratique. Moustoifa Said Cheikh Al Idarous, puisqu'il s'agit de lui, s'est fait recalé au motif qu'il a « produit une lettre d'investiture en date du 17 janvier 2019, comportant sa seule signature, sans numéro de récépissé, en contradiction avec la loi du 21 novembre portant organisation et fonctionnement des partis et groupements politiques en Union des Comores, promulguée le 10 janvier 2014 ». En langage plus clair, le Front Démocratique ne figure pas parmi les 6 partis (Crc, Juwa, Updc, Orange, Radhi et Rdc) reconnus par la loi.

Les candidats recalés peuvent introduire une réclamation auprès de la section administrative de la Cour suprême statuant en matière électorale. Ce recours doit avoir lieu au plus tard aujourd'hui, à 23h59.

Fsy

COOPÉRATION COMORES/EMIRATS ARABES UNIS

Le Ministre émirati de l'Energie et de l'Industrie attendu ce mercredi à Moroni



Ministre de l'énergie et de l'industrie des EAU

Le Ministre de l'Energie et de l'Industrie des Emirats Arabes Unis (EAU) M. Suhaïl Bin Mohammed Faraj Fares AL MAZROUI, effectuera ce mercredi

une visite de travail aux Comores. La délégation sera composée d'une dizaine de personnes et comprend notamment le Directeur Général du Fonds d'Abou Dhabi, M. Mohamed

Seif Al-Suaidi.

Au cours de son séjour, les deux parties procéderont à la signature d'un accord d'un montant de 50 millions de dollars, soit environ 22 milliards de francs comoriens, portant sur le financement de plusieurs projets dans des secteurs aussi variés que l'énergie, la pêche ou encore les transports.

Au niveau de l'énergie, les Emirats Arabes Unis veulent aider le gouvernement comorien à pérenniser l'énergie. M. Suhaïl Bin Mohammed Faraj Fares AL MAZROUI effectuera une visite à la société nationale des pêches, à l'hôpital El-Maarouf mais aussi un tour au marché de Volo-Volo. La cérémonie de signature interviendra à 14 heures au Palais présidentiel de Beit-Salam, en présence du président de la République, Azali Assoumani.

MY

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariam Mhama

Documentation archiviste

Rahamatouallah Youssouf

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SANTÉ PUBLIQUE

CCM Comores obtient 6 millions d'euros pour la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH Sida

Les membres de la CCM ont tenu leur assemblée générale ordinaire hier à Moroni. A cette occasion, ils ont présenté les rapports d'activités du 2ème semestre de l'année 2018 et par la même occasion, défini un plan d'action pour le 1er semestre de l'année 2019.

Il a été constaté qu'aux Comores, des progrès sont enregistrés en matière de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH Sida. La subvention de la tuberculose est arrivée à terme en septembre dernier et celle du paludisme le 31 décembre. Quant à celle du VIH, ce sera au mois de juin prochain. Selon la ministre de la santé, une éventuelle rupture de services dédiés à la lutte contre ces maladies pourrait engendrer des conséquences graves sur les progrès enregistrés.

A cet effet, le CCM-Comores a sollicité une autre subvention pour la re-

conduction du programme. « Un montant de 6 049 656 euros a été octroyé pour assurer la lutte contre la tuberculose, le paludisme et le VIH Sida », annonce Dr Rachid Mbaraka, la ministre de la santé et présidente de CCM Comores, tout en remerciant ainsi le secrétariat exécutif permanent du CCM et les partenaires pour le travail formidable accompli.

Le montant alloué à la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH, est passé de 12 millions à 6 millions d'euros. Soit 50% de moins pour la période de 2018-2022. La demande de reconduction du programme de lutte contre ces trois maladies a certes été acceptée mais le pays doit répondre à un certain nombre de conditionnalités, notamment la contrepartie financière à hauteur de 5% par subvention. A ce sujet, la ministre de la santé a tenu à rassurer qu'elle ne ménagera aucun effort pour que le gouvernement réponde à cette exigence. Rappelons qu'en juillet



dernier, une mission du Fonds mondial a été dépêchée à Moroni. Au cours de leur visite de travail, elle s'est entretenue avec les autorités par rapport à la gestion des subventions accordées

au pays dans le cadre de la lutte contre le paludisme, la tuberculose et le VIH-Sida.

Binti Mhadjou

AGRICULTURE

Réduire la dépendance à l'égard des importations

Hier mardi, s'est tenu à la salle de conférence du Ministère de l'Energie, l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement le Comité national de pilotage du projet « Productivité des Exploitations Agricoles Familiales et Résilience » PREFER. L'ordre du jour a porté sur le bilan physique et financier des activités 2018 et l'Examen et approbation du programme de travail et le budget

annuel (PTBA 2019).

Dans son allocution liminaire, le Secrétaire général du ministère, qui est le président du Copil a rappelé aux participants tout l'intérêt qu'accorde à ce projet le Gouvernement. En effet le fonds alloué doit permettre d'impacter durablement le secteur agricole dans ses secteurs d'intervention qui sont quatre centres

ruraux de développement économique (Crde) au niveau national en soutenant l'agriculture familiale et réduire les importations de produits alimentaires en Union des Comores. Le principal objectif étant de produire une quantité suffisante de produits agricoles capables de nourrir le pays dans son ensemble.

L'accord de financement a été signé en juillet 2017 par Gilbert F. Houngbo, Président du FIDA, et Said Ali Said Chayhane, Ministre des finances et du budget de l'Union des Comores. Le Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales (PREFER) qui sera mis en oeuvre dans 48 villages vise non seulement à accroître la production agricole et à renforcer la capacité des agriculteurs à faire face au changement climatique, mais aussi à augmenter leurs revenus et améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il faut rappeler que l'agriculture est la source majeure d'emplois et de revenus pour les populations rurales des Comores et génère plus de 35% du PIB. Malgré cela, les impacts du changement climatique empêchent les agriculteurs d'augmenter leur production et de réduire la dépendance des importations coûteuses des alimentaires.

Le projet vise à promouvoir le développement de la production des ali-

ments locaux tels que les bananes, le manioc et les légumes pour le marché intérieur afin de générer des excédents. Ainsi, les petits producteurs pourront les vendre pour augmenter les revenus. Il renforcera également l'accès aux services financiers ruraux pour permettre aux petits agriculteurs d'investir dans des équipements et des infrastructures pour la production et la transformation, et résoudre les problèmes de qualité afin d'obtenir de meilleurs prix pour leurs produits.

Le coût total du projet s'élève à 10,6 millions USD, dont un prêt de 1,5 million USD et un don de 1,5 million USD du FIDA, plus 1,0 millions USD du don ASAP du FIDA. Il sera cofinancé par l'Institut international d'agriculture tropicale (0,5 million USD), le gouvernement des Comores (0,5 million USD) et les bénéficiaires eux-mêmes (2,6 millions USD). Le déficit de financement de 3,0 millions USD sera couvert par le FIDA à travers un futur financement.

Les membres du comité après avoir discuté des différentes composantes et passer en revue les différentes activités ont approuvés les documents et appelé le secrétariat de la réunion à insérer les propositions émises avant leur diffusion officielle.

Mmagaza



Nobataine, Coordinateur du projet Prefer

FOOTBALL, BADJINI-EST, DISTRICT

Ouropveni fête en grande pompe la montée en D2 de son club

Le village d'Ouropveni tout entier avait animé, vendredi 25 janvier dernier, les somptueuses festivités, organisées en l'honneur de l'équipe locale, Petit-Harlem, promue en D2. La cérémonie a eu lieu au foyer, classiquement réservé aux animations sportives, culturelles et sociales. Il était quasiment plein, avec plus de 800 personnes, âges et sexes confondus. De hautes personnalités sportives, politiques et religieuses ont partagé le festival.

A Ouropveni le vendredi 25 janvier 2019, la ferveur s'est fait ressentir depuis le matin dans les rues. Au foyer bien débordé, plusieurs allocutions ont été pronon-

cées. Elles ont gravité autour du fair-play dont l'équipe a fait preuve, de son engagement et du parcours élogieux effectué en 2018, caractérisé par la promotion en D2. Pour rappel, Petit-Harlem a été fondé par l'enthousiasme du village en 1988. L'équipe est affiliée au District du Sud-est à la même année. Il a fallu patienter pendant 30 saisons pour le voir s'épanouir.

La saison 2018 illustre bien la ténacité et le boom réalisé par Petit-Harlem : 14 matches, 9 victoires et 4 nuls. Dans cet essor, la contribution de la communauté et de la diaspora a été précieuse. Pour faciliter l'expression du talent des joueurs, ces mêmes entités ont construit en 2017 un terrain flambant neuf, baptisé « Stade Moim-

batsi d'Ouropveni».

Dans son intervention, Adolphe Youssouf, patron de la Ligue de Ngazidja a rappelé le climat des matches qui attend Petit-Harlem : « Merci et félicitation pour votre parcours élogieux. Mais, soyez prudents. La D3 n'est pas la D2. Ici, le niveau et la cadence du jeu sont un peu élevés. Restez combattifs, mais fair-play. De plus, un petit chantier de réaménagement est nécessaire pour votre terrain. Si d'ici un trimestre, rien n'est fait, la

Ligue risque d'affecter vos matches à domicile ailleurs. Bon courage et bonne chance ».

Avant et après la réception, une liesse ambiante a enivré la communauté entière. Les rues bondées sont animées par des chansons de joie et d'ambiance. Ici et là, des cris "nos enfants courageux, nos enfants champions", sont suivis par d'assourdissants youyous et des bruits de tam-tam.

Bm Gondet

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**



Communiqué du 25 janvier 2019

En vertu de la gestion commerciale de la nouvelle société de l'électricité SONELEC au niveau nationale et suite à sa rencontres avec les organisation de la société civiles des Comores dont la Fédération des Consommateurs, qu'elle informe désormais à sa clientèle, l'harmonisation de prix de l'électricité pour tous ses différents compteurs en conformité des puissances souscrites par les clients et fournies par SONELEC aux heures de pointe. Cette harmonisation des tarifs de l'électricité rentrée en vigueur depuis le mois de décembre, devrait donc corriger une inégalité vielle de plusieurs années est déjà effective au niveau de Mohéli et cette fois, le tour de Ngazidja pour finir à Ndzuani.

Elle est harmonisée comme suit : **Le prix du kilowattheure : 120 fc**

Compteurs Monophasés de 10 à 20 ampères :

1. Partie fixe 36,30 fc /jour
2. Abonnement compteur 25 fc/jour
3. Redevance audiovisuel 250/mois quelque soit le nombre de recharge
4. TCA 3%

Pour les Compteurs Triphasés de 30 à 60 ampères :

1. Partie fixe 326,70 fc /jour
2. Abonnement compteur 25 fc/jour
3. Redevance audiovisuel 250/mois quelque soit le nombre de recharge
4. TCA 3% Cette harmonisation n'est pas applicable aux clients MT

Taanrifa

Hawulawana Neswarafa Yabiyashara Yahe Leshirika Lagnumeni La Mwendje Latwayifa SONELEC ;
Holiho Ndo Monano Yamdjulizo Namhashirisho Waho Mwenezo Ze Gnishuru Kawanyiinda Zahe Zebeyi Zamwendje Hosoni Mwe Makungumagno Yamdayinliyo Yemaraayiya ;

Ye SONELEC Ngue Djulizao Woontsi Ye Makiliya Wahao « Ma-Mwe » Yazamani Ukaya, Rangu Ndo Mwezi Wa Janvier Wunu, Zegnushuru Zahe Ze Konteri Za Carte Zadolipvwa Nowahe Ze Koteri Za Disk Wa Wotshe Ziyenezihha Djumwa Zen Konteri Piya Henamna Yinu :

Kilo Ya Mwendje : **Ryali Shirini NaNe "120 fc"**

Compteurs Monophasés de 10 à 20 ampères :

1. Partie fixe Riyali Mfukare Narobowo Ndzima Usiku "36,30 fc /jour"
2. Abonnement compteur Riyali Ntsanu Usiku "25 fc/jour"
3. Redevance audiovisuel Riyali Mengo Mitsanu Mwezi "250/mois"
4. TCA 3%

Pour les Compteurs Triphasés de 30 à 60 ampères :

1. Partie fixe Riyali Mengo Mirandaru Nandradaru Usiku "326,70 fc /jour"
2. Abonnement compteur Riyali Ntsanu Usiku "25 fc/jour"
3. Redevance audiovisuel Riyali Mengo Mitsanu Mwezi "250fc"/mois Ne TCA 3%

PORTRAIT

Rosalie Soeuf, ou la vie d'un ancien GP

Rosalie Soeuf est un ancien militaire et se trouve actuellement à Madagascar où il possède deux agences de laverie auto et moto, un restaurant et une boîte de sécurité. Pour ses débuts, Rosalie affirme avoir connu des périodes difficiles mais les choses avancent bien.

Installé à Madagascar depuis presque six ans, Rosalie Soeuf s'en sort plutôt bien dans sa nouvelle vie. Ce dernier dit se sentir libre et affirme qu'aujourd'hui il subit moins de pression. A Majunga où il s'est installé, cet ancien militaire reconverti dans le monde des affaires emploie aujourd'hui plus de deux cent personnes. « J'ai deux agences de laverie auto et moto, un restaurant et une boîte de sécurité. Je travaille à mon propre compte », a-t-il affirmé dans un entretien à La Gazette des Comores, dans son lieu de travail à la Grande-Ile.

Dix-huit ans au sein de la Garde Présidentielle et plus de vingt ans au service de l'armée comorienne en passant par le commando noir de l'ancien mercenaire Bob Denard, ce père de quatorze enfants explique qu'il était

nécessaire de se lancer après avoir quitté l'armée vers les années 2000 avec un grade de sergent-chef.

« Aux Comores, j'aurais bien aimé investir mais j'ai connu des périodes difficiles. On m'accusait tout le temps et cela ne facilitait pas les choses. Donc j'ai jugé nécessaire d'aller voir ailleurs », explique-t-il avant de préciser que « tous les anciens membres de la GP ne sont pas tranquilles et sont souvent accusés de tel ou tel fait ». A titre d'exemple, Rosalie prend son accusation après l'assassinat du Lieutenant-Colonel Ayouba Combo ou il a été emprisonné pendant deux semaines à tort comme il l'a précisé. « Ce n'était pas moi et je regrette que je sois accusé car mon expérience me laisse croire que l'enquête était facile », a-t-il lancé. C'est pour retrouver sa liberté que ce dernier s'est installé à Madagascar. « J'en ai assez », a-t-il lancé avant d'expliquer que dans sa vie, il n'a jamais connu la notion de liberté malgré qu'il ait toujours été fidèle à ses convictions.

Pour ses débuts, Rosalie affirme avoir connu des périodes difficiles. Un groupe de sécurité et d'intervention qui emploie jusqu'à deux cent agents,



le natif de Nyumadzaha Bambao semble s'être bien équipé avant de débiter. « Nous travaillons en parallèle avec l'Etat Malgache notamment la police en cas d'intervention et de sécurisation », a-t-il lancé avant de préciser que « j'ai investi dans ce que je sais faire. Je ne suis pas commerçant donc je ne pouvais pas investir dans la commerce », témoigne celui qui confirme qu'aux Comores les agences de sécurité y sont légion malgré le manque de sérosité des gérants.

Rosalie Soeuf ne travaille pas qu'à son compte. Ce dernier précise qu'une partie de ses biens va aux œuvres de charités notamment le soutien aux hôpitaux psychiatriques de la Grande-Ile et aux malades mentaux. La reconversion de l'ancien GP semble se faire dans le meilleur des temps et ce dernier rappelle que son objectif et de servir le plus de gens possible.

A.O Yazid

Promotion spéciale

EXCÉDENT DE BAGAGE

5 USD/KG*

1 500KMF/KG**

AB PACK Express

Dar Es Salam - Moroni

AB Aviation

*A l'aéroport de Dar-Es-Salaam
**Achat de l'excédent auprès de l'agence AB PACK EXPRESS (Immeuble MATELEC, Moroni) 48h avant le départ